

Conseil consultatif de la

Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2005

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 49, avenue Jackes, Toronto (Ontario)
à 10 h HNE le 2 décembre 2005.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente (sauf pour le point 9)
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale (sauf pour le point 9)
M. Tony Hodge	SGDN (au point 8 de l'ordre du jour)

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion/adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion à 10 h.

L'ordre du jour est approuvé après l'ajout de deux points de communication.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le Conseil consultatif examine et approuve le procès-verbal de la réunion tenue le 15 septembre 2005.

3. Communications

M^{me} Ligeti fait part au Conseil consultatif d'une conférence à venir à l'Université de Toronto le 7 décembre 2005. Elle offre de communiquer les détails de l'événement aux membres du Conseil qui seraient disponibles pour prendre la parole au nom du Conseil consultatif.

Le Conseil confirme, après discussion, son processus administratif pour examiner la correspondance qui lui est adressée et y répondre en temps opportun.

4. Prochaines réunions

Le président invite les membres à discuter du calendrier de réunions de 2006.

- On convient de prévoir la tenue de réunions trimestrielles en 2006 à Toronto.
- Il faudra peut-être aussi tenir des réunions par conférence téléphonique pour discuter du rapport annuel.
- La première réunion de l'année est prévue en février, sous réserve de la disponibilité des membres du Conseil.
- Les ordres du jour des prochaines réunions comprendront une discussion du rapport annuel préliminaire de la SGDN et du plan de travail de 2006 du Conseil.

La secrétaire générale se chargera de dresser le calendrier de réunions en conséquence.

<i>DISCUSSION AVEC LA SGDN</i>

5. Soumission du Rapport d'étude final

Le président du Conseil invite la présidente à passer en revue le processus de soumission du Rapport d'étude final au gouvernement fédéral. La présidente souligne que la SGDN a présenté le Rapport au ministre des Ressources naturelles du Canada le 3 novembre 2005 et l'a rendu public en même temps. La SGDN a tenu un événement au Cercle national des journalistes à Ottawa pour promouvoir la publication du Rapport le 3 novembre.

M. Crombie et M^{me} Dowdeswell font un compte rendu de leur réunion du 2 novembre 2005 avec le ministre des Ressources naturelles du Canada, soit la veille de la soumission du Rapport d'étude final. Dans la présentation au ministre, la présidente, le président du Conseil consultatif et le président du conseil d'administration ont abordé l'étude du point de vue de la SGDN, du Conseil consultatif et du conseil d'administration, respectivement. Le ministre a déposé depuis le Rapport d'étude final devant le Parlement.

La présidente indique que la SGDN était ravie d'avoir eu l'occasion de témoigner devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable le

22 novembre 2005. La SGDN a témoigné à la demande du Comité. Le président du conseil d'administration, le président du Conseil consultatif et la présidente ont prononcé une allocution.

À l'invitation du président du Conseil, la présidente met en relief la nature des commentaires et de la réaction des médias dans les semaines qui ont suivi la publication du Rapport d'étude final. La présidente s'engage à tenir le Conseil consultatif informé des commentaires reçus du public sur le Rapport.

La présidente fait un rapport sur les rencontres internationales récentes qui offraient à la SGDN l'occasion de faire connaître sa recommandation et la démarche de l'étude. La SGDN avait participé récemment à des réunions du Forum sur la confiance des parties prenantes de l'Agence pour l'énergie nucléaire, à des conférences internationales sur la gestion des déchets radioactifs et à une réunion technique de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

6. Plan de travail de 2006

Le président du Conseil invite la présidente à parler du plan de travail de 2006 de la SGDN.

En présentant le plan, la présidente expose le contexte de planification de l'exercice 2006. Maintenant que le Rapport d'étude final a été soumis au gouvernement fédéral, la SGDN prévoit que 2006 sera une période de transition au cours de laquelle le gouvernement fédéral se penchera sur le Rapport de la SGDN et élaborera sa réponse.

La présidente fait part de son intérêt de passer en revue avec le Conseil consultatif les points prioritaires proposés pour la SGDN en 2006. La présidente indique que le plan d'activités de 2006 sera axé sur la conformité et la préparation. À la lumière de ces objectifs principaux, un certain nombre d'activités sont examinées :

- La SGDN devra continuer d'exercer une diligence raisonnable sur le plan de la gouvernance, ce qui comprend le fonctionnement permanent d'un conseil d'administration et d'un Conseil consultatif.
- La SGDN doit rédiger un rapport annuel à l'intention du ministre des Ressources naturelles du Canada, comme l'exige la Loi. Le rapport annuel est déposé devant le Parlement par le ministre et représente un volet important du compte rendu public officiel de la SGDN. La production du rapport annuel se déroulera en janvier et février 2006.
- D'autres travaux seront menés en 2006 concernant la formule de financement. La SGDN doit répondre aux exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)*, notamment fournir de l'information financière supplémentaire dans le premier rapport annuel transmis après la prise d'une décision par le gouvernement.
- En plus de son obligation de présenter des rapports officiels au ministre des Ressources naturelles du Canada, la SGDN doit être en mesure de répondre aux demandes de renseignements et de séances d'information du gouvernement dans le cadre de l'examen du Rapport d'étude de la SGDN.
- Pendant la période de transition, la SGDN visera à entretenir les rapports qu'elle a établis avec de nombreuses communautés d'intérêts et donnera suite aux demandes de rencontre.

- Le site Web de la SGDN demeurera un outil de communication important avec le grand public, et la SGDN examinera les possibilités d'en améliorer la structure.
- Pendant la période de transition, la SGDN aura l'occasion d'examiner les pratiques exemplaires pour orienter la mise en œuvre de la méthode de gestion retenue par le gouvernement. On souligne que la SGDN, avant la prise d'une décision par le gouvernement, n'a pas le mandat de mener des activités de mise en œuvre ou de sélection de site.
- La SGDN maintiendra sa liaison avec les autres pays pour continuer de bénéficier de la communication des recherches et des leçons apprises au niveau international.

La présidente indique que le conseil d'administration avait approuvé le budget de fonctionnement de la SGDN à sa réunion d'octobre.

Après avoir donné un aperçu des priorités suggérées pour 2006, la présidente invite le Conseil consultatif à discuter et à faire part de ses commentaires.

Après avoir remercié la présidente de son aperçu, les membres du Conseil discutent du plan de travail et soumettent leurs idées.

- Les membres du Conseil soulignent qu'il est important que la SGDN demeure un promoteur visible de son rapport, qu'elle soit disponible pour expliquer ses recommandations et qu'elle apporte un soutien au gouvernement dans le cadre de l'examen du Rapport d'étude.
- Le Conseil discute de la forme et du fond du rapport annuel 2005 de la SGDN et propose que le rapport se présente comme un résumé, étant donné le compte rendu substantiel que la SGDN fait de ses activités dans son Rapport d'étude préliminaire et son Rapport d'étude final publiés en 2005.
- Le Conseil discute de ses propres activités pour 2006 :
 - Il y aura des réunions trimestrielles en 2006, mais on convient qu'il sera peut-être aussi nécessaire de tenir des conférences téléphoniques de temps à autre.
 - Les membres prévoient qu'il pourrait y avoir des demandes ou des occasions pour le président de prendre la parole au nom du Conseil consultatif et de parler du rapport du Conseil.
 - La présidente se réjouit de la participation continue du Conseil consultatif aux réunions et aux conférences, en soulignant les contributions précieuses de celui-ci aux conférences précédentes.
- Les membres du Conseil encouragent la SGDN à maintenir son site Web, lequel constitue, selon eux, une base de renseignements importante sur la poursuite des travaux de la SGDN, grâce à l'affichage de tous les rapports sur les recherches et l'engagement. Les membres estiment que le site Web est convivial. Ils invitent la SGDN à conserver cette base d'information sur le site.
- Conscient que la SGDN n'a pas le pouvoir de mener des activités de mise en œuvre ou de sélection de site avant la prise d'une décision par le gouvernement, le Conseil discute du travail général que pourrait accomplir le personnel administratif et qui pourrait être utile pendant la période de transition.

- Pendant que la SGDN envisage la prochaine étape de son mandat lorsque le gouvernement aura pris une décision, le Conseil invite celle-ci à poursuivre les pratiques et les approches qui ont porté fruit jusqu'à maintenant. Plus précisément, il recommande à la SGDN de poursuivre la pratique de mise à l'épreuve et de validation précoces des questions et enjeux clés avec le public comme moyen de confirmer les étapes initiales proposées pour l'élaboration des plans de mise en œuvre. Le Conseil souligne que des assises sociales solides seront essentielles pour encadrer la mise en œuvre ultérieure.
- Le Conseil approuve l'intention de la SGDN de maintenir son engagement au niveau international. Les membres soulignent qu'il est important que la SGDN demeure à l'affût des occasions de revoir ses expériences et ses conclusions et d'apprendre des autres pays. Ils invitent la SGDN à suivre l'évolution des efforts de recherche considérables déployés au niveau international sur les plans social et technique dans le domaine de la gestion des déchets nucléaires.

La présidente remercie le Conseil consultatif de ses observations et confirme que les détails des activités de 2006 seront élaborés en tenant compte des idées soumises par le Conseil consultatif.

7. Discussion des observations et des recommandations du Conseil consultatif

Au nom de la SGDN, la présidente remercie le Conseil consultatif d'avoir inclus dans son rapport sur l'étude de la SGDN des observations et des recommandations pertinentes sur la prochaine étape du mandat de la SGDN.

La présidente précise que la SGDN a l'intention de tenir compte de ces recommandations dans la planification de la prochaine étape de son travail. À cet égard, la présidente se dit intéressée de saisir cette occasion pour examiner avec les membres du Conseil les aspects sur lesquels portent les recommandations. Une discussion s'ensuit pendant que le Conseil passe en revue les recommandations formulées dans son rapport présenté aux pages 453 à 471 du Rapport d'étude final de la SGDN.

M. Hodge se joint à la réunion.

8. Engagement de la SGDN auprès des peuples autochtones

Le président aborde ce point de l'ordre du jour en invitant le Conseil consultatif à discuter des prochaines étapes possibles de l'engagement de la SGDN auprès des peuples autochtones.

À l'invitation du président, et pour donner le contexte de la discussion, M. Hodge et M^{me} Dowdeswell passent d'abord en revue le dialogue que la SGDN a entretenu avec les peuples autochtones au cours des trois dernières années. On indique que l'accent a été mis sur des dialogues et des réunions conçus et organisés par les organisations autochtones. De plus, la SGDN a organisé quelques rencontres complémentaires, dont le Forum des Aînés, tenu en août 2005.

Dans le cadre des activités de mobilisation qui se sont déroulées entre 2003 et 2005, la SGDN a reçu une cinquantaine de comptes rendus des dialogues autochtones. Elle a profité de l'apport important émanant de ces dialogues. Cet apport, qui est résumé dans le Rapport d'étude final de la SGDN, a contribué à façonner son étude. La SGDN souligne qu'elle a commencé à nouer des rapports importants avec les peuples autochtones. Elle s'efforcera d'alimenter ces rapports et de les faire progresser au cours des étapes ultérieures de son travail.

La SGDN indique que les rapports qu'elle reçoit des organisations autochtones sont affichés sur son site Web. Elle a également rédigé un document, maintenant accessible sur le site Web, intitulé « Bâtir une relation : Dialogue autochtone 2003-2005 de la SGDN », dans lequel elle décrit son programme de mobilisation des peuples autochtones pendant l'étude de trois ans et en rend compte. Par ailleurs, la SGDN prévoit de créer un CD-ROM qui constituerait un recueil des rapports issus de l'engagement auprès des peuples autochtones. Le CD-ROM sera distribué aux organisations qui ont participé au dialogue autochtone et à d'autres parties intéressées. Le Conseil consultatif approuve l'élaboration de résumés de ce genre. Il invite la SGDN à maintenir les recueils de ce genre dans la poursuite de ses travaux comme moyen de conserver la mémoire institutionnelle et de documenter les résultats formels de l'engagement de la SGDN.

La SGDN tiendra compte des recommandations que le Conseil consultatif a formulées dans son rapport final. Dans le cadre de la planification de l'année de transition, la SGDN s'efforcera, de manière générale, à entretenir les rapports établis avec les peuples autochtones tout en enrichissant de part et d'autre leur savoir respectif.

La SGDN énumère aux fins de discussion, et pour obtenir les commentaires du Conseil, les activités possibles de la prochaine année, notamment la reconvoque du Forum des Aînés, des tables de concertation sur des sujets qui orienteraient la mise en œuvre ultérieure, des séances d'information à l'intention des leaders autochtones et la tenue de rencontres à la demande de collectivités ou d'organisations.

La SGDN fait part des travaux en cours pour traduire le résumé du Rapport d'étude final en langues autochtones. Ces travaux sont censés être terminés d'ici la fin de l'année et font partie de l'exploration continue de modes d'engagement adaptés à la culture des peuples autochtones.

Le président remercie la SGDN de sa présentation et invite le Conseil à discuter.

- Les membres du Conseil approuvent le projet de la SGDN de poursuivre le dialogue avec les aînés et les jeunes en 2006.
- Le Conseil suggère à la SGDN de profiter de la période de transition pour en apprendre davantage sur les problèmes de mise en œuvre par le biais de discussions avec les peuples autochtones. La discussion porte sur la détermination des problèmes génériques et des questions de processus à prendre en compte pour guider la mise en œuvre de la méthode de gestion qui sera retenue ultimement par le gouvernement.
- Le Conseil exhorte la SGDN, dans le cadre de son examen des pratiques exemplaires pour orienter la mise en œuvre, à discuter avec les peuples autochtones et l'industrie pour profiter de leurs différentes expériences en matière de réalisation de grands projets dans d'autres secteurs. On laisse entendre qu'un examen des enseignements tirés des projets majeurs de pipeline

ou d'exploration minière pourraient être instructifs quant à certaines questions clés qui seront abordées, comme la formation et l'éducation, la prise de décision concertée et les processus visant à assurer une participation locale active des communautés d'intérêts touchées.

La SGDN remercie le Conseil de son apport en soulignant que les observations du Conseil permettront de peaufiner le plan de travail de 2006.

Le personnel et la direction de la SGDN se retirent de la réunion.

<p style="text-align: center;">CONSEIL CONSULTATIF – HUIS CLOS</p>

9. Séance à huis clos

Le Conseil consultatif tient une séance à huis clos sans la présence de la SGDN.

Clôture de la réunion

Le président clôt la réunion à 15 h.

Le 13 mars 2006
La secrétaire générale